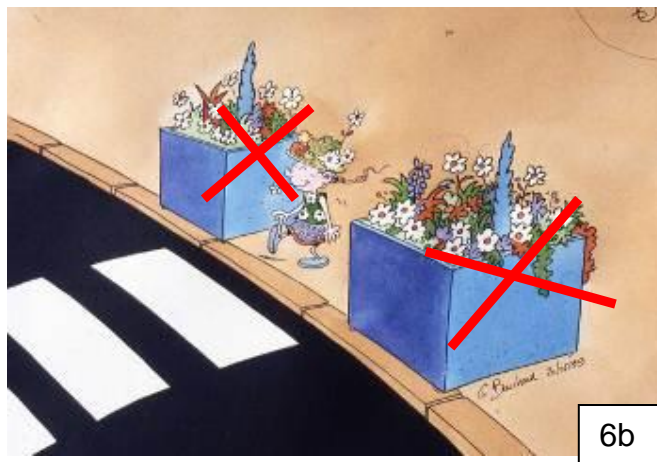


## Les masques fixes à la visibilité : bacs à fleurs, végétations, barrières

(Pour les masques mobiles voir Les passages piétons, ce sont les voitures en stationnement et les voitures qui s'arrêtent trop près du passage piéton.)

Tous ces masques fixes (bacs à fleurs, végétations, barrières), il faut les éviter sur les trottoirs et les proscrire dans la première largeur de 2 mètres car ils cachent les enfants qui s'approchent pour traverser, **planter plutôt des arbres à tronc car ils ne masquent pas les piétons**

De même les haies situées entre un cheminement piéton et la chaussée constituent des dangers car il y aura toujours des brèches, il faudrait intégrer dans la haie un grillage discret vert de 75 cm.



6c et 6d : Exemple de masques supprimés après courriers à la mairie : les arbustes ont été arrachés. Tailler ne suffit pas car un ou deux ans après le masque est là de nouveau. Il ne faut QUE du gazon ou du minéral (gravillon tassé)



Ci-dessus : cheminement dangereux : l'enfant, **masqué** par les arbustes, peut déboucher brutalement sur la chaussée.

Ci-dessous : Bonne solution : cheminement non dangereux, non masqué, derrière les **ARBRES** (pas arbustes !)



## Exemple de dangers supprimés après plusieurs courriers à la mairie



Le conducteur ne verrait pas un enfant qui surgirait entre des arbustes.



Là on peut bien prévoir un mouvement éventuel d'un enfant vers la chaussée



**récemment, après suppression effective**

## Le danger des haies au bord de rue



Dans une haie en bord de rue, il y a TOUJOURS des endroits où les enfants peuvent surgir : ce sont de véritables guillotines : soit on les éloigne de 2 mètres, soit on y incorpore un grillage. Ce grillage peut être de **couleur verte** et moins haut que sur cette photo (70 cm suffit), de ce fait il s'intègre très bien esthétiquement dans la haie.



**La sécurité exige que l'on vienne tailler la haie tous les ans pour maintenir une faible hauteur**

Haie suffisamment basse



6k2

Les traces de taille témoignent d'une volonté de maintenir la haie suffisamment basse



6k3

## Les barrières - Attention : pas n'importe et pas de barrière à barreaudage vertical !

.Les barrières en bord de trottoir conforte aussi l'automobiliste dans son statut de principal utilisateur de la rue, et incite aussi à la vitesse puisqu'il sait que théoriquement les piétons ne traverseront pas. (À Londres sur Kensington High Street les barrières de séparation pour piétons ont été enlevées, résultat une diminution des accidents).

En plus, ces barrières, cachent les enfants qui s'approchent pour traverser lorsqu'elles encadrent un passage piéton (accident mortel de la rue Curial à Paris en 2010 : photo ci-dessous). Des barrières à barreaudage horizontal et sans grillage supplémentaire, cache moins. Les plus masquantes sont les barrières à barreaudage vertical (photo « b ») et les barrières à croisillons auxquelles un grillage est rajouté (photo « a »). La hauteur devrait de toute façon être limitée à 60 cm.



**Le barreaudage vertical ou en croisillon est dangereux,**



6 m2



6 m3



6 m4

## Ci-dessous la barrière idéale : barreaudage horizontal discontinu éléments de 3m distants de 1m :

- le barreaudage horizontal ne masque pas les enfants
- elle marque bien visuellement, pour les enfants, la limite trottoir-chaussée
- les espaces de 1 mètre permettent néanmoins d'accéder librement à la chaussée et de revenir sur le trottoir si l'on est allé sur la chaussée



Ci-dessus : noter en plus que la barrière ne commence qu'à 2 m du passage piéton ne créant pas ainsi une contrainte inutile et mesquine pour les piétons



**Préférer les barrières à barreaudage horizontal car elles ne masquent pas les enfants**



6n3



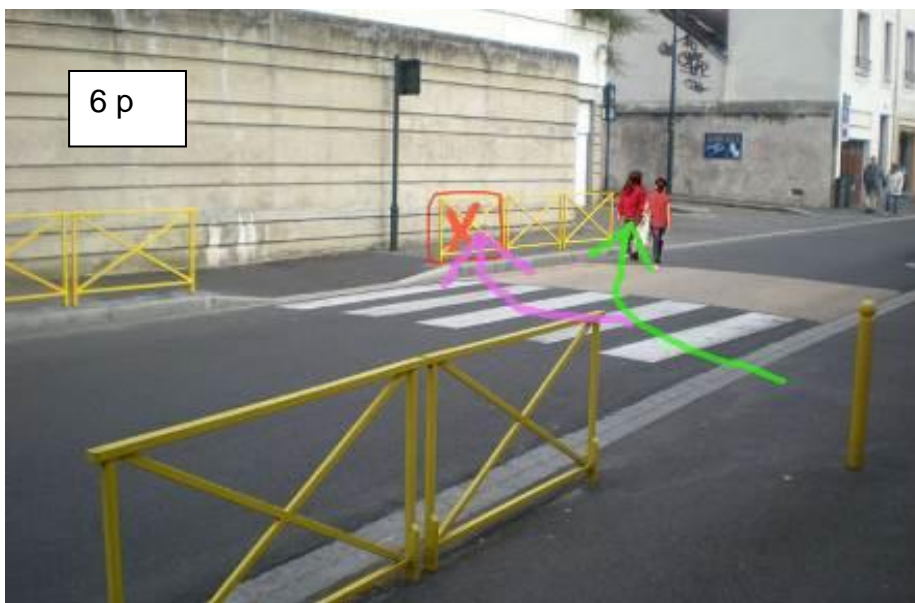
6n4



6n5



**Très bonne protection** de sortie d'école : l'essentiel est de briser l'élan de sortie des enfants en plaçant la barrière juste devant la porte, elle est courte et ne cache pas l'enfant, et elle est éloignée de la chaussée : la visibilité est totale.



Éviter l'habitude stupide de placer les barrières ric-rac jusqu'au bord du passage piéton : c'est mesquin et mal pris par les piétons qui n'aiment pas faire des parcours en angle droit : cela les incite à l'inobservance : ils couperont en biais sur la route (**flèche verte**). Si la partie barrée en rouge est enlevée, ils accepteraient le parcours de la flèche violette sans angle droit



Ces potelets sont beaucoup moins contraignants que des barrières : ils empêchent le stationnement et ne masquent pas les piétons.

**Bonne solution si l'on veut vraiment  
conserver des jardinières béton existantes :**

la solution est de les prolonger avec une dizaine de mètres de barrières à barreaudage horizontal de telle sorte qu'aucun enfant ne puisse déboucher **vivement** en bout de jardinière mais néanmoins sans que la barrière le masque



**Fin**